MORBIHAN

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET MOBILITES

Service grands travaux et ouvrages d'arts.
Agence technique Départementale Sud-Ouest

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 158

Travaux de Réparation du pont de Kergoh

Communes de Nostang et Sainte-Hélène

Septembre 2026

Objet de l'opération

Le Département va engager des travaux de réparation de l'ouvrage Kergoh, se situant en limite entre les communes de Nostang et de Sainte-Hélène, au-dessus du cours d'eau du Lézévry, inscrit au Plan routier départemental et dans le cadre de la politique d'entretien des ouvrages d'art du Département du Morbihan.

Les travaux du Département du Morbihan portent sur :

- La dépose du tablier existant
- Le renforcement des culées existantes
- Le renforcement du radier existant
- La réalisation d'anti-affouillement du radier à l'aide de palplanches
- La réalisation d'un nouveau tablier
- La surélévation du parapet le long de la digue

Plans de situation

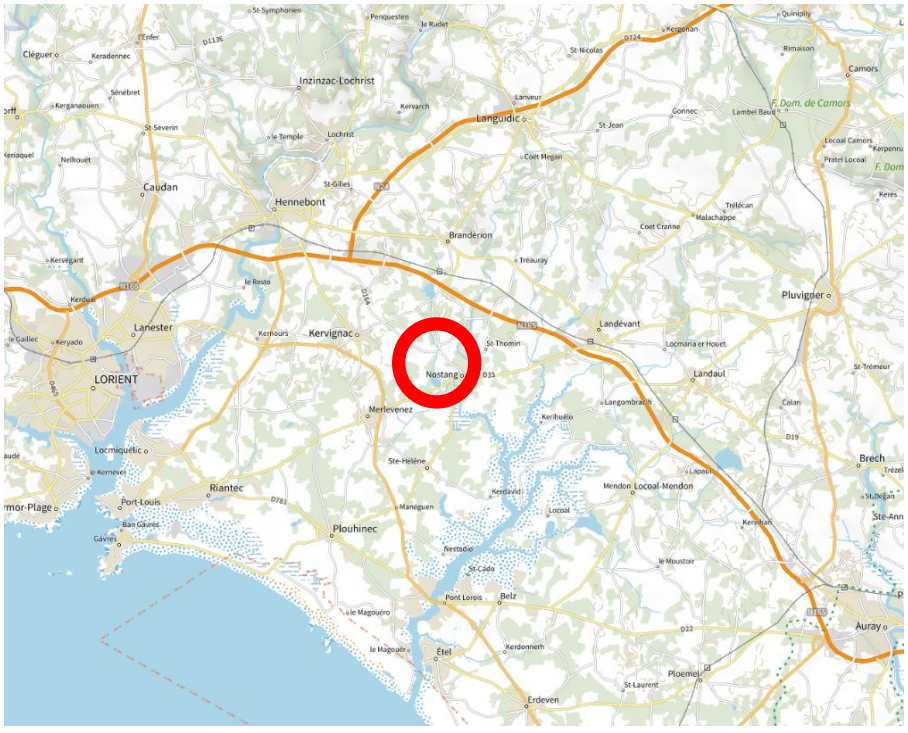

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan
Maîtrise d'œuvre : Direction des Infrastructures et des Mobilités
(Représentant Maîtrise d'œuvre chantier– SGTOA - POA)
Entreprises : MARC SA
Montant de l'opération : 371 000 € TTC

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Sur l'itinéraire de la Route Départementale n°158, l'ouvrage d'art départemental, dit pont Kergoh, se situe en limite entre les communes de Nostang et de Sainte-Hélène, permet le franchissement du ruisseau du Lézévry.

Ces travaux permettront la mise en sécurité des usagers de la Route départementale RD158 et d'enlever le rétrécissement de chaussée provisoire qui existe du fait des désordres constatés sur l'ouvrage existant.

Les activités économiques hebdomadaires traditionnelles, les transports publics et scolaires, et les activités touristiques du secteur, utilisent cette route. Les travaux seront limités au maximum dans le temps.

Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Le chantier va débuter le 07 Septembre 2026 ; la durée prévisionnelle du chantier est de 4 mois.
Les travaux sont confiés par le Département à l'entreprise MARC SA.

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (DIM-SGTOA-POA et DIM ATD SO).

Les conditions d'exploitations de pendant la durée des travaux sont les suivantes :
Travaux réalisés en dehors du flux de circulation des Véhicules légers (VL) et Poids Lourds (PL)

ATTENTION : ces travaux seront réalisés sous coupure complète de la Route départementale 158 (= ROUTE BARREE) du 07/09/2026 au 06/01/2027, au niveau de l'ouvrage avec la mise en place d'une déviation routière.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de l'exploitation de chantier sera assurée par le SERD de Hennebont.

Plan de déviation :

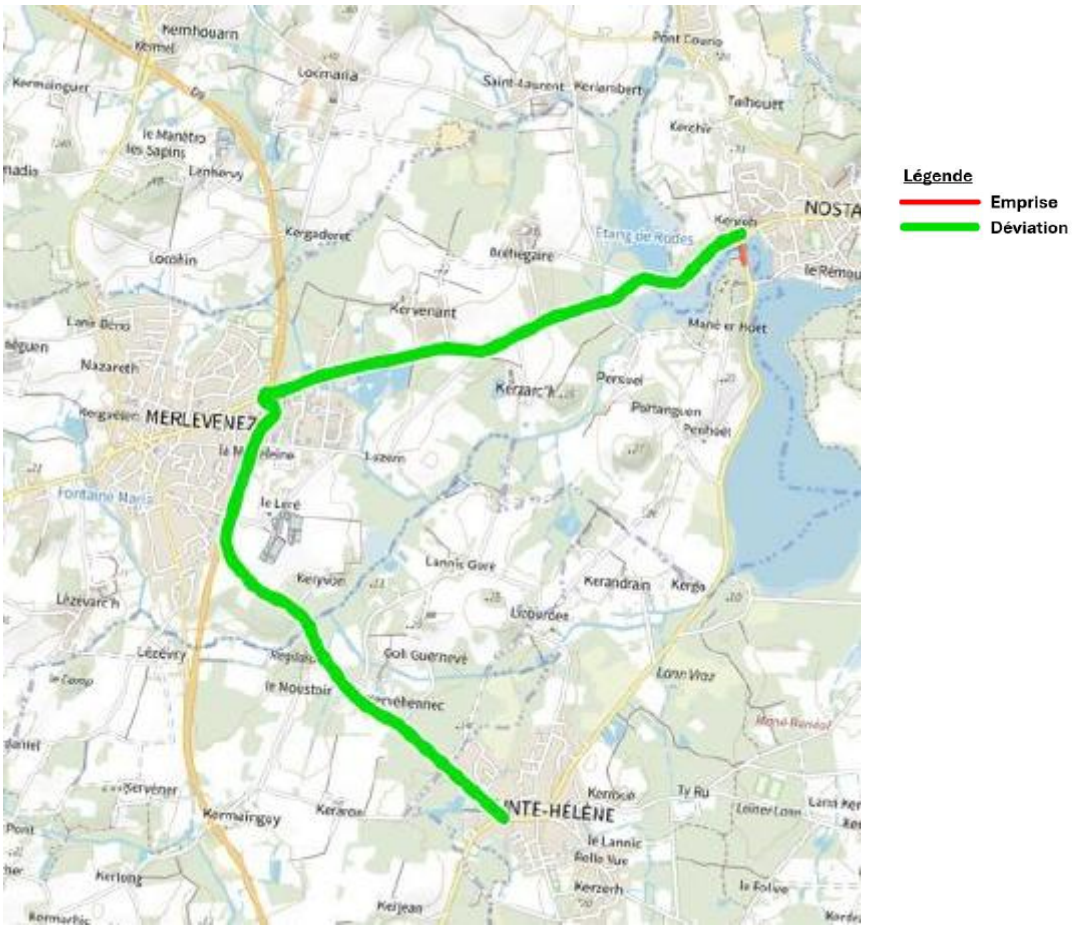

Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des infrastructures et des mobilités

Contact avec les élus ou la presse :
Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr
Xavier DOMANIECKI (directeur DIM) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental
Ou voie électronique dans la rubrique:
https://www.morbihan.fr/contactez-nous/ ou par mail :
routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.